

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES DES
ELEVES DE LYCEE NON BOURSIERS
POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE

Madame, Monsieur,

Si votre enfant n'est pas boursier actuellement et si vous souhaitez qu'il bénéficie d'une bourse à la rentrée de septembre 2018, vous devrez **retirer un dossier de demande de bourse** auprès du secrétariat de l'établissement.

Afin de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse nous vous conseillons d'utiliser la notice d'information ci-jointe. **Ne faire une demande que si vous pouvez y prétendre (utilisez le simulateur en ligne mis à disposition sur le site de l'Académie).**

La date limite nationale de clôture de la campagne de bourse 2018/2019 est fixée au 20 juin 2018.

Vous devez, impérativement, déposer votre dossier à Mme Martins pour le mercredi 13 juin.

Un **accusé de réception** vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. **Vous devrez le conserver**, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Essonne en cas de **contestation**.